

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Sous la Présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi

Annales publiées avec le concours
du GOUVERNEMENT BELGE,
de la FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE,
et du PATRIMOINE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

TOME QUATRE-VINGT-TROIS

1959-1960

BULLETIN

Nos 1, 2, 3, 4 et 5.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1959,
JANVIER ET FÉVRIER 1960

SOMMAIRE

Assemblée générale du 6 octobre 1959	B 3
Rapport du Secrétaire Général	3
Rapport du Trésorier	10
Elections	11
Fixation du taux de la cotisation	12
Médaille André H. Dumont	12
Notice biographique sur Michel Legraye (1895-1959)	15
Séance ordinaire du 6 octobre 1959	51
Séance ordinaire du 3 novembre 1959	53
J. M. GRAULICH : Sur le prolongement méridional du graben de La Minerie (Pays de Herve)	55

(Suite page 2 de la couverture).

Secrétariat Général :
UNIVERSITÉ
7, PLACE DU XX AOUT
LIÈGE

Trésorier :
UNIVERSITÉ
7, PLACE DU XX AOUT, LIÈGE
Compte chèques postaux :
Société Géologique de Belgique n° 530.86

IMPR. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.,

PLACE SAINT-MICHEL, 4, LIÈGE

61601

SOMMAIRE (SUITE)

J. BOUCKAERT et J. M. GRAULICH : La position stratigraphique du poudingue houiller de St-Hadelin	63
Séance ordinaire du 1 ^{er} décembre 1959	69
A. HUFTY : Ferruginisations en Lorraine belge et leur utilisation en Géomorphologie	71
J. MICHOT : Acception généralisée du terme cornéite	87
Séance ordinaire du 5 janvier 1960	91
Bernard-Max ADERCA : La Roche Picot : un raccourci de tectonique régionale (2 hors texte)	93
Bernard-Max ADERCA : Schistosité de dislocation (dans le bassin houiller méridional de la Belgique) (1 hors texte)	101
A. PISSART : Le méandre recoupé du Bois de la Falizette et la capture de la Meuse par la Bar	115
Séance ordinaire du 2 février 1960	127
P. FOURMARIER : Convient-il de renoncer à la conception classique de la « Fenêtre de Theux » comme élément structural du socle paléozoïque de la Belgique ?	129
Comptes rendus d'ouvrages	151
Tirés à part reçus	153

A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits doivent être remis au secrétaire au cours de la séance où ils sont présentés ou au plus tard dans les quinze jours qui suivent, faute de quoi l'ordre de leur publication pourra ne plus correspondre à celui de leur présentation. Après un délai de trois mois, les manuscrits ne seront plus acceptés.

Les manuscrits seront dactylographiés avec double interligne et une marge suffisante. En vue de mettre en évidence certains mots ou des parties de texte, les auteurs peuvent utiliser les indications typographiques suivantes :

- pour l'impression en *italique*, souligner une fois dans le manuscrit ;
- en PETITES CAPITALES, souligner deux fois dans le manuscrit ;
- en caractères gras, souligner d'un trait ondulé ;
- en caractères espacés, souligner d'un trait interrompu ;
- en MAJUSCULES, souligner trois fois.

Les noms scientifiques des genres ou des espèces zoologiques et botaniques doivent être imprimés en italique.

Les figures à inclure dans le texte ne pourront être retenues que si elles sont tracées avec soin, à l'encre de Chine et en bonne dimension. Il est conseillé de fournir des figures originales suffisamment grandes pour que leurs dimensions linéaires puissent être réduites d'un tiers ou de la moitié, et cela compte tenu de la justification de la revue (12 × 19 cm). Il convient de veiller à ce que les lettres, chiffres et signes conventionnels incorporés aux figures conservent, après la réduction prévue, une hauteur d'au moins 2 mm. On évitera d'inclure dans les figures les légendes et les titres qui peuvent s'imprimer indépendamment.

Les maquettes des planches devront rassembler les figures ou photographies dans un cadre de 12 × 19 cm.

Les références bibliographiques seront réunies de préférence à la fin de l'article. Elles seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le texte, le renvoi à la bibliographie se fera par inscription du nom de l'auteur suivi de l'année de la publication de l'ouvrage cité. Si l'on se réfère à plusieurs travaux du même

(Voir suite page 3 de la couverture).

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE
DE BELGIQUE



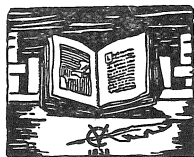
ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE
DE BELGIQUE

Sous la Présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi

Annales publiées avec le concours
du GOUVERNEMENT BELGE,
de la FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE,
et du PATRIMOINE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

TOME QUATRE-VINGT-TROIS

1959-1960



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE S. A.
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4,
1960



BULLETIN

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

